

14 fév 2019 -12:07

Les antibiotiques : à prendre uniquement quand il le faut

Selon l'OMS, la résistance bactérienne aux antibiotiques constitue l'une des plus grandes menaces pour la santé. En Europe, en 2015, 30% de personnes de plus sont décédées suite à une infection résistante aux antibiotiques, par rapport à 2005. Or, en cette période d'épidémie grippale, plus de la moitié des patients atteints de grippe, de rhume ou de bronchite aiguë se voient encore prescrire des antibiotiques. C'est pourquoi le SPF Santé publique et la BAPCOC (Commission belge pour la coordination de la politique antibiotique) relancent leur campagne : « les antibiotiques : prenez-les comme il faut et uniquement quand il le faut ».

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique: « Les antibiotiques sont aujourd'hui encore souvent mal utilisés : les médecins les prescrivent trop régulièrement alors qu'il ne sont pas utiles et le traitement n'est pas toujours pris comme il devrait l'être. Si nous ne changeons rien, des infections qui peuvent parfaitement être soignées menacent de devenir intraitables. Cette campagne vise les prestataires de soins et les patients : les antibiotiques ne sont pas des bonbons ! »

En Belgique, nous prescrivons actuellement en dehors des institutions hospitalières plus de 1000 traitements antibiotiques par an pour 1000 habitants. Les conséquences sont importantes : les antibiotiques entraînent des effets secondaires mais surtout, les bactéries développent une résistance contre les antibiotiques. Il est scientifiquement prouvé que pour diminuer la résistance, il faut diminuer la consommation d'antibiotiques. Il est donc primordial de continuer à informer les professionnels de santé et les patients sur la bonne utilisation des antibiotiques.

La campagne s'articule autour du thème : « les antibiotiques : prenez-les comme il faut et uniquement quand il le faut ». Dès ce vendredi 15 février, des spots radios diffuseront ce message pendant une semaine. Des annonces paraîtront dans le journal « Métro » ainsi que sur des sites Internet dédiés à la santé.

Les pharmaciens et les médecins sont aussi des partenaires privilégiés pour diffuser ce message. Nous proposons notamment aux médecins généralistes de suivre une formation en ligne de 10 minutes. Trop de patients pensent encore qu'une toux persistant plus d'une semaine doit être soignée par des antibiotiques. Le but est d'aider les praticiens à discuter du bon usage des antibiotiques avec leurs patients.

L'objectif du SPF Santé publique et de la BAPCOC est d'atteindre 600 prescriptions pour 1000 habitants en 2020 puis 400 en 2025, pour que les antibiotiques continuent à être efficaces dans le futur.

Plus d'informations : <http://www.usagecorrectantibiotiques.be/>.

Contact presse: Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique: 0475/93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be